

# ASSEMBLÉE NATIONALE

7 janvier 2015

---

LA CROISSANCE ET L'ACTIVITÉ - (N° 2447)

Rejeté

## AMENDEMENT

N ° SPE316

présenté par

M. Hetzel

-----

### ARTICLE 12

A l'alinéa 6, supprimer les mots :

« les coûts pertinents du service rendu ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cette notion subjective est dangereuse pour la qualité du service du droit public.